



1. On raconte que les marins naviguant en mer Rouge, où pullulent les prédateurs, placent des cloches à la proue et à la poupe de leurs navires. Ces cloches protègent les navires et les gardent, car leur son effraie les monstres marins et les empêche d'approcher.

2. De même, le Christ, qui règne sur notre Église, la guide comme un navire chargé de biens précieux, et, face aux dangers qui peuplent nos vies, il y attache ici et là des cloches de protection, suffisamment puissantes pour effrayer et chasser tout intrus. Puisqu'il m'a récemment affecté, même si je ne possède pas la même harmonie que d'autres, pour des raisons qui lui sont propres, au même service, il s'ensuit nécessairement que je dois, moi aussi, constamment et, si possible, continuellement faire entendre ma voix, en essayant de vaincre et de chasser tous les monstres qui menacent de dévorer le navire réel, qu'on les entende par là les baleines immatérielles, gouvernées par le Léviathan, le serpent rusé qui court dans les eaux (cf. Is 27,1), ou les passions qui agissent en nous, qui sont tout aussi capables que lui de nous dévorer et de nous conduire à notre perte.

Et, bien sûr, je dois chanter d'autant plus fort et avec plus de résonance que la trompette tyrrhénienne en ce moment, alors que nous nous apprêtons à traverser l'immensité du carême, où certaines bêtes terribles attaquent ouvertement, comme la gourmandise et la folie gutturale, tandis que d'autres se cachent en embuscade, telles que, bien sûr, l'orgueil né de l'abstinence ou la vanité, qui mine imperceptiblement l'âme du jeûneur, afin de la faire tomber à terre, dont les barres sont ses rivets éternels (Jn 2,7). Et pas seulement celles-ci, mais bien d'autres.

3. C'est pourquoi, dans l'accomplissement de ma mission, je ferai retentir une voix forte, et puisse cette voix terrifier les bêtes susmentionnées, mais vous protéger et vous saluer, vous qui êtes destinés à acquérir un trésor aussi précieux que le jeûne. De peur, comme le dit le proverbe, que je ne sonne en vain et que je ne mérite d'être qualifié de «cuivre bruyant et de cymbale retentissante» (I Cor 13,1).

4. Par conséquent, vous rappeler la grande ancienneté du jeûne, aussi vieille que l'homme, et vous inciter sur cette base à l'accueillir plus chaleureusement, me semblerait superflu et déplacé. Car vous n'avez pas complètement oublié l'Éden, notre véritable patrie, d'où nous errons ici comme des réfugiés, chassés pour la seule raison que, méprisant l'abstinence prescrite là-bas comme une loi, nous avons goûté aux aliments interdits.

5. Dois-je décrire toute la différence entre abstinence et incontinence ? Mais cela est aussi évident en soi et bien connu par l'histoire de notre ancêtre. Car l'abstinence et l'incontinence sont aussi différentes l'une de l'autre que la vie et la mort. Si [notre ancêtre], ayant fait preuve d'abstinence, avait rejeté l'arbre, il aurait vécu éternellement; mais à présent, pris au piège de l'incontinence, il est condamné à mort. Et quel homme, aspirant à la vie, qui aime voir les jours heureux (Ps 34,13) – c'est-à-dire ceux du paradis – n'aura pas honte d'une vie dissolue, car elle cause la mort, et ne s'attachera pas à l'abstinence, car elle confère l'immortalité ? ... afin de séduire ainsi, comme Noé, un homme inexpérimenté. Vous savez comment lui seul a survécu à l'effondrement du monde, mais, incapable de se retenir de boire du vin par inexpérience, il n'a pas su nager au milieu de la tempête de l'ivresse, mais a plongé dans l'abîme de la débauche.

6. Je ne dirai rien non plus d'Ésaü, vaincu par sa faim, qui vendit son précieux droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Nous ne parlerons pas non plus des trois jeunes gens, dont les corps, nourris et préservés par le jeûne, restèrent intacts, tels une pierre précieuse, insensibles aux flammes. Vous connaissez sans doute l'homme de désir (Dan 9,23), c'est-à-dire le grand prophète Daniel, qui jeûna lui-même et contraignit les bêtes féroces jetées avec lui dans la fosse à jeûner également. Nous ne mentionnerons pas non plus l'histoire de Moïse et du peuple débridé qu'il menait, et comment les premiers, allégés par le jeûne, s'élevèrent vers la vision de Dieu au Sinaï, tandis que les seconds, adonnés à la gourmandise et accablés par l'ivresse, furent entraînés dans l'idolâtrie. Et ceux qui jeûnaient taillaient dans la pierre les tables de la Loi données d'en haut, tandis qu'en bas, le peuple ivre sculptait une idole. Il ne reconnut pas son créateur, comme le bœuf (Is 1,3), mais, tel une génisse enragée, il s'égara dans le polythéisme, caractéristique des habitants d'Égypte et de la vallée du Nil. C'est pourquoi, à l'instar de ces adorateurs du veau d'or, il adora le veau d'or fondu.

7. Pourquoi, en effet, comparer les nobles actes du jeûne aux viles actes de la gourmandise, cherchant ainsi à se distancier de ces derniers pour se rapprocher des premiers et s'y lier ? Vous-mêmes n'ignorez rien de ces choses, puisque, comme on dit, vous avez été nourris, dès le lait

maternel, d'histoires de jeûne et rassasiés par les saintes Écritures, qui nous préparent un tel festin, ou, mieux dit, comme une nourrice qui nous nourrit du jeûne comme de lait.

8. Mais voici ce qui mérite un examen plus approfondi, ou plutôt, un examen détaillé. Ce que nous honorons, c'est que nous honorons le jeûne non pour lui-même, de même qu'aucun outil n'est acquis pour lui-même. Car ni les pinces, ni les rames, ni les forets, ni les enclumes, ni les navettes, ni les chars n'intéressent les hommes en eux-mêmes, mais pour d'autres fins, celles pour lesquelles ces objets ont été créés à l'origine. Si les objectifs initiaux ne sont pas atteints, alors le souci des outils est vain. De même, le jeûne nous attire non pas pour lui-même, mais comme une aide pour atteindre quelque chose de plus important. Celui qui jeûne ne doit pas l'oublier s'il veut atteindre son but, et non pas lutter en vain (I Cor 9,26), ni simplement s'efforcer, mais lutter selon les lois, afin d'être couronné (II Tim 2,5).

9. Le but du jeûne, pour lequel il a été institué et honoré, est, en termes simples, la purification de l'âme, car le Christ a institué ces jours de jeûne comme une sorte de purification de toutes les impuretés qui nous ont accompagnés tout au long de l'année. Si nous examinons cela plus en détail, c'est l'apaisement de la colère, le flétrissement de la luxure, l'humilité de l'âme, la sérénité de l'esprit, libéré des émanations produites par la nourriture, et surtout la prière, non perturbée par les rêves, qui, autant que possible, libère l'esprit auparavant enchaîné et le réunit à sa source originelle.

10. En vérité, quel avantage retirez-vous de l'abstinence de viande, si ce n'est de succomber à vos passions animales, et peut-être, de ne pas goûter au vin, mais de vous enivrer d'une autre manière par la colère, de vous emporter et d'avoir le regard troublé ? Car il est dit : *Malheur à vous qui ne vous enivrez pas de vin !* (Is 28,1), et aussi : *Mon œil est troublé par la colère* (Ps 31,10). Ne cédez pas à la fièvre de la colère, en vous abstenant d'aliments qui font gonfler le corps, et, après avoir humilié votre âme par le jeûne, ne vous enorgueillez pas comme les orgueilleux. Ne transformez pas l'arme du salut en source de destruction, de peur que le péché ne devienne excessif, au point qu'une bonne chose comme le jeûne serve à engendrer la mort. Qu'une boisson légère vous aide à éteindre tous les traits enflammés de l'ennemi (Ép 6,16). Que ce même remède apaise vos tempéraments fougueux et passionnés, tandis que votre esprit, comme hydraté par une boisson saine, s'élève et s'épanouit. Que la modestie de la nourriture soit pour vous les prémices de si grandes bénédictions, et pour le pauvre une modeste consolation dans le besoin, s'il accepte, bien sûr, votre surplus et ce qui excède le nécessaire.

11. Si nous jeûnons dans ce but, nous ne nous éloignerons pas du but du jeûne et ne serons pas comme des archers aveugles, épuisant inutilement leur corps par la faim et manquant leur cible. De plus, je peux citer un autre but pour lequel nous sommes appelés à jeûner. J'y suis incité par le fait que le temps du jeûne précède la Résurrection.

12. Il est également vrai que nous jeûnons à cause des passions du Seigneur, soit pour mourir et ressusciter avec le Christ, soit pour exprimer, comme il sied à de fidèles serviteurs, notre douleur face aux souffrances du Seigneur. Cependant, je ne saurais passer cela sous silence, considérant que la résurrection, comme nous le savons, est un retour à la vie céleste. C'est pourquoi il nous est prescrit de jeûner avant la résurrection, c'est-à-dire avant le retour à notre vie antérieure, afin qu'en pratiquant les lois de cette vie et en nous rapprochant peu à peu de ce que nous avons perdu par notre amour du plaisir, nous puissions, par l'abstinence, retrouver la félicité perdue par l'intempérance et ainsi ne pas être totalement étrangers aux coutumes de nos pères, mais bien les connaître.

13. Car celui qui a été exilé en terre étrangère et qui revient ensuite dans sa patrie s'efforce de se défaire des coutumes étrangères acquises en terre étrangère, se remémorant les coutumes oubliées de ses ancêtres, allant jusqu'à changer de vêtements et de régime alimentaire, comme s'il devait renaître en digne citoyen, car sans cela, il ne peut être accepté par les siens. Ainsi, exilés d'Éden, notre patrie bénie, et espérant y retourner par la résurrection, nous nous efforçons de nous abstenir de viande, d'ivresse, d'intempérance et de soucis alimentaires – c'est-à-dire de tout ce à quoi nous étions habitués sur cette terre terrestre et étrangère – et nous nous efforçons de retrouver les lois d'Éden et la noblesse de caractère originellement présente en nous.

14. Là-bas, le jeûne était la loi, et les sacrifices d'animaux et le vin étaient interdits; c'est pourquoi, ici aussi, nous sommes tenus d'observer toutes ces choses. La vie en Éden est simple et tournée vers Dieu seul ; de même, autant que faire se peut, notre séjour ici-bas pendant le Carême l'est aussi. Le Père céleste était nu là-bas, et par le jeûne, nous purifions notre chair trop épaisse, afin de nous dépouiller, autant que faire se peut, des vêtements de peau que nous avons revêtus lors de notre exil. Ainsi, le jeûne est un guide vers un état supérieur, son but principal étant, en résumé, le retour à la vie pour laquelle nous avons été créés. En vue de ce retour, nous

nous libérons des passions propres à la vie présente et nous nous familiarisons avec la passion et la mort du Seigneur, devenant ainsi participants à sa résurrection, à son règne et à sa divinité.

15. Voyez la puissance du jeûne, voyez jusqu'où il nous élève ! Accueillons donc avec joie le jeûne, qui fut le gardien du paradis du temps de nos ancêtres et qui est maintenant capable de ramener ses gardiens au paradis. Si nous succombons à la tentation, repoussons le tentateur par le jeûne, tout comme notre Maître et Seigneur, par le jeûne, a vaincu le tentateur, afin de nous montrer le chemin de la victoire et de nous préparer au combat contre le malin. Si nous vivons sans tentation, nous découvrirons que le jeûne contribue à maintenir un état de paix intérieure : car Paul aussi disciplinait et soumettait son corps, de peur que, pendant qu'il prêchait aux autres, il ne soit lui-même disqualifié (I Cor 9,27). Si Paul, mort au monde et pour qui le monde est mort (Gal 6,14), Paul, par qui le Christ a parlé (II Cor 13,3), semble soumettre et asservir son corps porteur de Dieu par ses paroles, alors de quelle soumission avons-nous besoin, nous qui n'avons jamais mortifié nos membres terrestres ni soumis nos corps à la justice ?

16. C'est pourquoi nous devons soumettre notre corps par le jeûne et diminuer la graisse de la chair, qui est de toute façon vouée à la décomposition : «-À quoi sert mon sang, puisque je descends à la corruption -» (Ps 29,10) ? À rien, certainement, sinon à nourrir les vers. Ainsi donc, pendant que vous vous engraissez, ne gardez pas pour les vers ce que vous ne pouvez manger ; et lorsque le jeûne vous prive d'excès, ne mettez pas de côté pour plus tard ce qui est inutile à votre ventre, mais que cette nourriture enrichisse la maigre table du pauvre. N'ayez pas pitié des miettes dont se nourrissent les riches.

Moi et les chiens, mais donnez-le à Lazare affamé. Ouvrez votre main à celui qui est couché à vos pieds, afin que vous n'ayez pas besoin du bout de votre doigt pour vous rafraîchir (Luc 16,24). Accordez au mourant la part de son dû que le jeûne lui enlèverait ; rassasiez le pauvre en jeûnant vous-même ou en mangeant avec abstinence. Car ainsi, en mendiant volontairement, vous imitez autant que possible l'humiliation de notre Sauveur, en enrichissant le pauvre aujourd'hui, en jeûnant volontairement et en vous limitant à étancher votre soif avec de l'eau, et en soutenant avec du pain et du vin celui qui a récemment souffert de la faim.

17. Car si ce que le jeûne vous ôte ne va pas dans l'estomac du pauvre, 9 mais est conservé pour votre jouissance, en quoi cela diffère-t-il d'un ruisseau qui, après un bref instant, se jette dans le même lit, mais avec un torrent bien plus puissant ? Même les animaux les plus humbles et les plus pitoyables ont tendance à conserver les restes de leur repas pour plus tard. Incertains de pouvoir se nourrir facilement, ils cachent les restes. Les lions, en revanche, une fois rassasiés, offrent leur nourriture à tous, se fiant moins à leur propre force qu'à Celui qui nourrit toute chair (Ps 136,25), comme il est dit : «Les jeunes lions rugissants arracheront à Dieu leur nourriture » (Ps 104,21).

18. Ainsi, toi aussi, créé à l'image de Dieu, être raisonnable et souverain des créatures insensées, ne te montre pas supérieur à elles par la mesquinerie et l'avarice. Au contraire, en intégrant fidèle et sage de ce que Dieu t'a confié, fais preuve de justice en le distribuant équitablement aux pauvres et aie confiance en l'avenir, comme les lions (car le juste est comme un lion lorsqu'il a confiance (Proverbes 28:1)). Alors, sans plus tarder, vous recevrez d'en haut votre nourriture quotidienne.

19. Voici comment vous devez agir si, outre le nécessaire, vous êtes riches de ce qui sert le plaisir et dépassez le suffisant. Si toutefois vous avez reçu la part des pauvres et des nécessiteux, alors même, ne méprisez pas le jeûne, mais accomplissez volontairement ce que vous avez pratiqué par nécessité. Car la faim et le jeûne sont liés, mais la première est involontaire, tandis que le second est volontaire. Transformez donc ce qui vous a été imposé en objet de désir ; révélez aujourd'hui ce dont vous avez récemment souffert. Hier, vous jeûniez par besoin ; aujourd'hui, jeûnez par abstinence, afin que je voie en vous non seulement un mendiant, mais un pauvre en commandements et en esprit, et que je ne me contente pas de vous plaindre comme une victime de la faim, mais que je vous glorifie aussi comme un jeûneur.

20. Je ne veux pas que vous laissiez le riche triompher dans cette épreuve d'abstinence totale, à laquelle vous vous êtes longtemps adonnés et que vous avez disputée à maintes reprises, tandis que lui ne s'y est jamais aventuré, ou du moins rarement. Mais que les pauvres, tels des athlètes chevronnés, se préparent avec joie à l'épreuve du jeûne, et que ceux qui vivent dans le luxe s'y adonnent durant ces quelques jours. Car c'est précisément pour cela que nous nous sommes abstenus de viande toute la semaine passée, comme prescrit : afin qu'en éliminant progressivement les mets les plus exquis et en nous habituant aux plus simples, nous puissions peu à peu nous habituer au jeûne.

21. Ne faisons donc pas de cette brève période d'abstinence, instituée pour acquérir l'habitude du jeûne, un prétexte à la gourmandise, en nous empressant de nous gaver à l'excès parce que le

jeûne est sur le point de commencer et de priver notre ventre de nourriture. Après tout, c'est une habitude bestiale que de se jeter sur la nourriture avec encore plus d'avidité à l'approche d'un jeûne. Les moutons deviennent plus gourmands à l'approche de l'hiver, comme s'ils pressentaient un besoin imminent et amassaient ainsi des provisions. Mais nous, sachant avec quelle appréhension ou difficulté d'autres passent du luxe extrême au jeûne extrême, utilisons ces jours d'abstinence comme une sorte de transition. Car, constituant un juste milieu entre satiété et effort physique, ils mènent de la première à la seconde, nous permettant de maintenir l'équilibre.

22. Comment apprécier pleinement la reine, le jeûne, si nous insultons sa servante, l'abstinence ? Car l'abstinence précède le jeûne, comme l'intempérance précède la gourmandise. Je sais que la satiété est l'hiver et la nuit, qui accablent nos corps misérables et obscurcissent l'esprit, tandis que le jeûne est l'été doré et le jour pur ; l'abstinence est le printemps et le matin, se situant entre les deux extrêmes. Qui donc, abhorrant l'hiver et les ténèbres et désirant l'été et le midi, n'accueille pas le printemps et le matin, précurseurs de bienfaits précieux ?

23. Et de même que rien ne peut se transformer du noir au blanc, ni du froid au chaud, sans avoir d'abord acquis le gris ou une autre couleur intermédiaire et être chaud, de même il n'y a pas moyen de passer progressivement de la satiété au jeûne sans passer par l'abstinence. Car même Esculape n'administre pas de potion purificatrice à un patient avant d'avoir obtenu une perte de poids grâce à des vins légers qui éliminent l'humidité. C'est pourquoi nous n'entrons pas dans les sanctuaires sans passer d'abord par le vestibule du temple. Dans l'Antiquité, les prêtres, entrant d'abord dans le sanctuaire du tabernacle, où se trouvait la table des pains de proposition, pénétraient ensuite dans sa seconde partie, le Saint des Saints, où se trouvaient le vase contenant la manne et l'autel des parfums.

24. De même, nous entrons d'abord dans la sainte abstinence, où se trouvent le trône de pureté et l'offrande de pains secs, puis dans le Saint des Saints, c'est-à-dire le Carême, où il n'y a plus même d'offrande de pain, mais seulement la manne, c'est-à-dire le pain des anges, dont nous nous nourrissons pendant le jeûne, et l'encensoir d'or. Car sans lui, nous ne pourrions offrir l'encens parfumé des prières durant le Carême.

25. Mais j'ai parlé de prières et aussitôt évoqué le mal qui ronge cette ville, que je considère comme la source de tous les autres maux qui l'ont depuis longtemps envahie et qui font maintenant rage, cherchant à la rayer de la surface de la terre et à la mener à sa destruction totale. Quel est ce mal ? C'est que vous ne vous attardez pas dans les temples divins, que vous ne priez pas, que vous n'écoutez pas les paroles de l'Esprit, que nous, ministres de l'autel, répétons comme un remède universel, afin que chacun des auditeurs reçoive le remède adapté à sa propre affliction. Vous ne vous rassemblez pas dans ce temple si beau et si céleste, et vous ne vous attardez pas non plus dans les autres, ou plutôt, à ma connaissance, vous n'y entrez même pas. C'est pourquoi vous êtes tombés dans toutes sortes d'outrages, que le temps ne nous permet pas d'aborder maintenant.

26. Ignorez-vous que le Christ a établi des temples dans les villes comme des refuges, des hôpitaux publics, des havres de paix, des lieux où tout pécheur peut implorer miséricorde ? Nul parmi vous n'est malade, tourmenté par une passion, pris dans la tempête, ni pécheur, et n'avez donc besoin ni de miséricorde, ni de refuge, ni de protection, ni d'hôpital ? Malheur à votre insouciance et à votre indifférence ! Hélas pour l'abîme du mal dans lequel vous êtes manifestement tombés, sans le moindre scrupule ! Autrement, vous ne vous soumettriez pas volontairement au châtement que Dieu inflige comme juste châtement aux plus grands pécheurs : «Vous ne foulerez pas le sol de mon parvis» (Is 1,12). De plus, il est interdit aux Ammonites et aux Moabites d'entrer dans le temple divin (2 Esdras 5, 67).

27. Si vous étiez reconnus coupables de meurtre ou surpris en flagrant délit d'adultère, quel châtement subiriez-vous de notre part ? Clairement, nul autre que celui-ci : l'expulsion de l'enceinte sacrée et l'exclusion des saints mystères. Ainsi, vous qui endurez volontairement ce que vous pourriez subir en tant que malfaiteurs et criminels, vous n'en avez pas conscience, mais vous vous excommuniez de la communauté divine ? Or, ô vous qui nous écoutez, le temple du Seigneur est le lieu le meilleur et le plus convenable pour tous, qu'ils soient malades ou en bonne santé. «Quelqu'un parmi vous est-il affligé ?» demande le grand Jacques. «Qu'il prie. Quelqu'un est-il joyeux ? Qu'il chante des psaumes» (Jac 5,13).

28. Mais comment prierez-vous si vous ne montez pas au sanctuaire ? Comment chanterez-vous des psaumes sans obéir à David, qui commande : «Entrez dans ses portes avec confession, dans ses parvis avec chants » (Ps 99,4), et offrez des sacrifices et entrez dans ses parvis. Prosternez-vous devant le Seigneur dans son saint parvis (Ps 96,8-9) ? Comment glorifierez-vous Dieu sans passer du temps dans le temple divin ? Car dans son temple, tous chantent des louanges (Ps 29,9). Comment obtiendrez-vous la propitiation sans vous approcher de l'autel ?

29. Je sais que chacun de vous invoquera des raisons différentes (car tout accusé est inventif pour trouver des excuses), mais très probablement, vous blâmez tous votre préoccupation incessante pour les affaires du monde. Je pourrais réfuter cela par bien des arguments, mais je dirai seulement pour l'instant que cette excuse n'est pas plausible et ne peut vous absoudre de votre culpabilité et de votre châtement. Un chrétien qui néglige Dieu et manque aux plus grandes exigences de la foi se justifie-t-il par ses propres soucis ? Alors il ne fait pas honneur à son nom et n'est plus chrétien. Car vous entendez ce que Paul dit aux vrais chrétiens : «Votre cité est dans les cieux» (Phil 3,20). Ainsi, celui qui aurait dû consacrer toute sa vie à Dieu et cohabiter avec les anges au ciel, mais qui ne peut lui consacrer ne serait-ce qu'un peu de temps, ne ment-il pas sur sa vocation ?

30. Mais cette excuse est vaine pour une autre raison encore. Car nous ne sommes pas tenus de nous consacrer à prier sans cesse, bien que Paul nous y encourage également en disant : «Soyez toujours joyeux, priez sans cesse, rendez grâce en toutes choses» (I Th 5,16-18). Cependant, nous sommes appelés à ne pas fréquenter les temples divins constamment, mais seulement pendant de courtes heures, jour et nuit, où, réunis, nous accomplissons la veillée nocturne : «Élevez vos mains vers le lieu saint et bénissez le Seigneur» (Ps 133,2). À ce moment-là, nous sommes manifestement libérés des vanités du monde.

31. David, bienheureux, bien qu'il fût roi et chargé des plus grandes affaires, et bien qu'accablé de mille soucis, considérait les demeures du Seigneur comme bien-aimées et, aspirant aux parvis du Seigneur, disait que son âme se mourait (Ps 84,2-3), et aussi : «J'ai préféré demeurer dans la maison de mon Dieu que dans les demeures des pécheurs.» Il en donne aussi la raison : «Mieux vaut un jour dans tes parvis que mille» (Ps 84,11), «Heureux ceux qui habitent dans ta maison» (Ps 84,5). Et encore : «J'ai demandé une seule chose à l'Éternel, je la rechercherai : habiter dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Éternel et pour m'enquérir de sa gloire dans son saint temple» (Ps 27,4).

32. Écoutez les paroles de l'homme qui aime Dieu, qui, en aimant Dieu, aimait aussi les demeures divines ; car celui qui n'aime pas la maison de Dieu n'aime pas Dieu qui y habite. Et non seulement David était si dévoué au temple, aux hymnes et aux psaumes, mais tous les saints appréciaient également les hymnes et les prières, y compris la première Église chrétienne, dirigée par les apôtres, comme nous l'apprenons de leurs actes : «Tous, d'un commun accord, persévéraient dans la prière et la supplication, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères» (Ac 1,14). Et un peu plus loin, il est écrit au sujet des trois mille qui avaient cru : «Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières» (Ac 2,42).

33. Et le jugement des apôtres, selon lequel, n'abandonnant pas la parole de Dieu, nous devons servir aux tables, mais persévérer dans la prière et le ministère de la parole, fut agréable à toute l'assemblée (Ac 6,2-4). Que notre parole, qui encourage la prière, vous soit donc agréable. Que chacun dise avec David : «Je me réjouis à cause de ceux qui m'ont dit : Allons à la maison du Seigneur !» (Ps 122,1). Car si nous allons, ou plutôt si nous marchons en harmonie dans la maison de notre Dieu, alors nous entendrons sa voix et, en écoutant ses paroles, nous serons éclairés par la lumière de la connaissance. Car la révélation de tes paroles éclaire les enfants et leur donne l'intelligence (Ps 119,130). Mais cette lumière est encore avec nous pour un peu de temps (Jn 12,35); marchons donc pendant que nous avons la lumière, de peur que les ténèbres ne nous surprennent, car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va (I Jn 2,11).

34. Mais assez parlé : car, à mon avis, il n'est pas nécessaire d'en dire plus, puisque le jeûne le plus merveilleux conduit avant tout ceux qui le pratiquent à la prière, les rapprochant de Dieu et les éloignant du zèle excessif pour le corps et des vaines errances de la vie. Car le jeûne exige l'abstinence non seulement de viande et de ragoût, mais surtout des mauvais penchants qui imprègnent l'âme.

35. Si vous jeûnez mais que vous enviez votre frère, que vous le calomniez, le condamniez, que vous vous adonniez à la convoitise ou que vous vous appropriiez injustement les biens d'autrui, alors écoutez ce que Dieu dit par la bouche d'Isaïe : «Car je n'ai pas choisi un tel jeûne, dit le Seigneur, mais je délierais tout lien d'iniquité, et je briserai les chaînes des écrits oppressifs» (Is 58,6). Si vous ne voulez pas donner une partie de votre propre travail, alors au moins ne touchez pas aux biens d'autrui. Car personnellement, l'insatiabilité de la majorité me pousse à considérer comme un grand acte le fait de ne pas prendre les biens du pauvre.

36. Par conséquent, si vous hésitez à donner ce qui vous appartient, ne vous appropriez pas les biens du plus faible. Car je serais satisfait que vous ne donniez rien au pauvre, mais que vous n'épuisiez pas le malheureux (Nombres 24:8). Vous ne voulez pas nourrir celui qui a faim ? Ne le

privez donc pas de sa dernière miette. Ne lui enlevez pas son unique vêtement si vous n'avez pas appris à vêtir celui qui est nu. Et si vous ne soulagez pas la souffrance de la pauvreté, n'y ajoutez pas celle de ceux qui souffrent davantage. Ne vous enrichissez pas aux dépens du pauvre, quand vous devriez être pauvres en esprit.

37. Ne faites pas des pauvres vos accusateurs au Jugement dernier, au lieu d'apprendre à vous lier d'amitié avec les richesses injustes (Luc 16,9). Cependant, le Christ, envoyant ceux qui sont dignes de la part de gauche dans le feu extérieur, ne dit pas : «Vous avez enlevé aux pauvres leur nourriture, leur boisson et leurs vêtements», mais : «Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu» (Mt 25,42-43).

38. Si ceux qui ne nourrissent, n'abreuvent ni n'habillent leurs frères en Christ sont jetés dans le feu préparé pour le diable, que méritent ceux qui non seulement ne les habillent pas, mais les dépouillent, et non seulement ne les nourrissent pas, mais en plus prennent le pain du mendiant, ou plutôt, dévorent le mendiant lui-même ? «Ceux qui mangent mon pain n'ont pas invoqué l'Éternel» (Ps 14,4). Quant à l'homme qui avait fait une bonne récolte dans son champ (Mt 12,16), il n'est pas écrit qu'il ait offensé ou opprimé qui que ce soit, mais qu'il voulait démolir ses greniers, en construire de plus grands, et se dire : «Mon âme, tu as amassé de nombreux biens pour de nombreuses années ; repose-toi, mange, bois et réjouis-toi.» Mais Dieu lui répondit : «Insensé ! Cette nuit même, ton âme te sera redemandée. Qui donc héritera de ce que tu as amassé ?» (Mt 12,19-20).

39. Quant à l'autre homme riche, vêtu de pourpre et de fin lin, et menant chaque jour une vie de festins somptueux, il ne fut pas livré aux flammes comme un malfaiteur, mais parce que, jouissant de ses biens, il n'eut pas pitié de Lazare qui gisait à la porte de la ville (Luc 16,19-20). Car l'homme riche, même s'il ne commet pas d'injustice en prenant ouvertement ce qui appartient à autrui, est néanmoins injuste en ce qu'il acquiert plus que les autres, alors que Dieu désire l'égalité et la légitime.

40. Que cela ne paraisse pas étrange : Dieu ne fait pas acception de personnes et n'est redevable à personne, de sorte qu'il récompense l'un, rend à l'autre et néglige le troisième. Il a créé tous les hommes de la même poussière, il les a tous honorés de la même manière, il les a tous dotés également de la même nature, et il n'a pas créé l'un supérieur et l'autre inférieur, l'un noble et l'autre vil. Mais toutes ces inégalités ne sont que des jeux illusoires de bien-être humain, et seuls la vertu et le vice nous distinguent.

41. Celui qui se vante de comprendre et de connaître l'Éternel, et de pratiquer la justice et le droit au milieu de la terre, est véritablement grand et digne de gloire. Mais celui qui se vante de richesses, de sagesse ou de force est vil et abject (I Sam 2,10). C'est pourquoi le vice non seulement fait taire ces gens-là pour étouffer leurs vantardises, mais les juge aussi dignes de damnation, disant : «Fais-leur du mal, ô Éternel, fais du mal aux nobles de la terre !» (Is 26,15). Alors pourquoi désirez-vous tout, ou presque, comme si vous étiez d'une nature différente, infiniment supérieure à la nature humaine ? Et pourquoi convoitez-vous ce que Dieu, dans sa bonté, a destiné à tous les hommes à posséder en commun, comme si vous pouviez tout vous approprier ?

42. La terre appartient à l'Éternel, et tout ce qu'elle renferme (Ps 24,1). L'Éternel fait croître l'herbe pour le bétail et les plantes aromatiques pour le service des hommes (Psaume 104,14). L'Éternel ouvre sa main et comble de sa volonté tout être vivant (Ps 145,16). Il enrichit la terre, l'arrosant de pluie, la réchauffant du soleil et la faisant féconder. «De plus, l'argent et l'or sont à moi», dit Dieu (Aggée 2,8). Ainsi, tout appartient à Dieu et est disponible en telle abondance que tous puissent jouir de ses bénédictions.

43. Alors pourquoi, toi qui es avide, t'efforces-tu de t'approprier le trésor commun et de t'emparer de ce qui appartient à beaucoup ? Dis-le-moi. L'as-tu peut-être hérité de ton père ? Alors tu as reçu l'avarice comme héritage de ton père. Car comment tes parents auraient-ils pu être plus riches que les autres s'ils n'avaient pas désiré en avoir davantage ? Par conséquent, en continuant de profiter des biens d'autrui, soit vous perpétuez la volonté de vos pères, soit vous avez volontairement choisi votre sort. Ainsi, vous avouez l'injustice et en tirez votre propre convoitise.

44. Mais vous dites que cela vient de Dieu ? Accordez-le-moi, si vous le voulez : que Dieu vous le donne. Mais expliquez-moi pourquoi. Si vous, en homme juste, avez accepté cette prospérité présente de Dieu comme gage de bénédictions futures, alors je la désire aussi et je n'hésiterai pas à vous compter parmi ceux qui ont reçu des richesses de Dieu, comme Abraham, comme Job et comme David, qui, cherchant le royaume des cieux, ont aussi reçu tous les biens

terrestres. Car il est dit de l'homme qui craint l'Éternel : «La gloire et les richesses seront dans sa maison» (Job 3,3).

45. Si toutefois la gestion de tout cela vous a été confiée par souci d'économie, prenez garde de ne pas paraître mauvais gestionnaire plutôt que fidèle, et de ne pas chercher à plaire à Dieu comme ces hommes avides qui, ayant accru leur richesse grâce au butin de leur captivité, disaient : «Béni soit l'Éternel, car nous sommes devenus riches !» (Zac 11,5), croyant que le Seigneur serait comme eux dans leur iniquité. Ne soyez pas comme ce serviteur que son maître a établi sur ses serviteurs pour leur donner à manger en temps voulu. Ce serviteur, insensé et méchant, dit : «Mon maître tarde à venir», et il bat ses compagnons de service, mange et boit avec les ivrognes (Mt 24,45-49), dont vous connaissez le terrible sort par les lectures de l'Évangile. Et vous ne pouvez l'éviter qu'en accueillant le Christ, c'est-à-dire le mendiant, si, comme Zachée, vous donnez la moitié de vos biens aux pauvres, et si vous avez fait du tort à quelqu'un, vous le lui rendez au quadruple (Luc 19,8). Et pour cela, il n'est pas possible de trouver un meilleur moment que le présent.

46. Maintenant est le temps favorable, maintenant est le jour du salut (II Cor 6,2), c'est-à-dire le temps du jeûne qui, associé à la miséricorde, peut purifier de tout péché. Renoncez au transitoire pour recevoir l'éternel, acquérez le présent à la place. La mort n'est pas loin, mais, telle une voleuse tapie dans la nuit, elle est toujours proche. Soudain, le temple du corps sera miné et s'écroulera à terre, car de la terre il a été formé et à elle il retournera (Gen 3,19); et l'âme, à cet instant précis, dépouillée de tout, s'envolera pour répondre du mal qu'elle a commis.

47. On peut désormais obtenir la face de Dieu par la confession ; un peu plus tard, il n'y aura plus de confession, mais une terrible anticipation du jugement et de la fureur du feu qui doit nous dévorer. On peut la traverser ou l'éviter complètement en imitant ces trois jeunes gens bienheureux. Imitons-les, premièrement, si, comme eux, nous nous contentons d'une nourriture légère et de boissons saines, sans glorifier notre estomac, à l'instar de ceux dont le dieu est le ventre (Phil 3,19) ; deuxièmement, si nous n'adorons pas les choses éphémères, de même qu'ils n'adoraient pas les idoles d'or et d'argent, et que nous ne tombons pas dans l'idolâtrie par amour de l'or. Car, de même que les idoles du peuple sont d'argent et d'or (Ps 135,15), et que les idolâtres servaient l'argent et l'or, de même, à l'inverse, ceux qui sont obsédés par l'or adorent une idole, divinisant l'or. Ainsi, il est clair pourquoi le grand apôtre a qualifié la convoitise d'idolâtrie (Col 3,5).

48. Ainsi, adorant désormais le Seigneur Dieu et le servant lui seul (Mt 4,10), prouvons que nous sommes plus forts que le feu à venir et devenons participants du royaume des cieux.

49. Voici, ô notre peuple aimant le Christ, ô portion du Christ et peuple élu de Dieu, les prémices de nos discours, que nous avons préparés pour vous, ayant été désignés par l'Esprit pour vous guider. Ils ne sont ni ambitieux, ni solennels, ni dignes d'être entendus publiquement, mais modestes et sans prétention, adaptés à votre manque d'habitude de parole et à la rudesse rustique de la ville.

50. Ô cité d'Athènes, source de sagesse ! Quand l'ignorance s'est-elle emparée de toi ? J'exerçai ma réflexion et affûtai mon éloquence, me préparant à rencontrer mon auditoire : les descendants de ces Athéniens qui, jadis frappés par une terrible famine, refusèrent d'emprunter à un homme riche mais ignorant qui, d'une manière barbare et contraire aux règles de la grammaire, leur avait dit : «Je vous prêterai, messieurs d'Athènes.» Ils préférèrent mourir de faim plutôt que d'emprunter à un homme muet, car il n'était pas de leur coutume de recevoir de la nourriture de locuteurs barbares.

51. Tels étaient ces amoureux de l'éloquence dont j'espérais trouver les descendants parmi mon auditoire. Je m'efforçai de m'exercer autant que possible, m'obligeant à parler avec sagesse plutôt qu'avec élégance, craignant de paraître indigne de nourrir une telle cité par la parole. Mais mes espoirs furent déçus, et mes attentes ne furent pas comblées. Car récemment, en vous saluant d'un salut griffonné à la hâte, composé sans fioritures ni ambition, j'ai pourtant semblé parler non pas avec intelligence ni même de manière intelligible, mais plutôt en persan ou en scythe.

52. C'est pourquoi, non seulement j'ai complètement affaibli ma pensée, mais j'ai aussi perturbé la cohérence de mon raisonnement, en vous parlant si simplement et si clairement, en vous offrant une nourriture molle, ou plutôt, en vous allaitant comme une nourrice. Comme Paul aux Corinthiens, je vous ai nourris de lait (I Cor. 3,2), mais, comme le dit ce même apôtre, «quiconque est nourri de lait est inexpérimenté dans la parole de justice, car il est un enfant ». La nourriture solide est pour les adultes, dont les sens ont été exercés par la pratique (Héb 5,13-14). Si vous acquérez du zèle pour les paroles et la vertu, alors nous aussi manifesterons un zèle plus grand pour la perfection, avec l'aide de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, qui transforme nos

actions pour le mieux. À Lui soit la gloire, avec le Père et le saint Esprit, pour les siècles des siècles. Amen.